

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 41

ARMAND MARRAST
(1801-1852)

par
M. L. GUILLAUMIN

Armand MARRAST

(1801-1852)

Né à Saint-Gaudens, il a joué un rôle politique important
au début de la Seconde République.

ARMAND MARRAST, rédacteur en chef au "NATIONAL"

En 1848, lorsque la Révolution éclate, il a 47 ans et occupe le poste de rédacteur en chef au "National", journal républicain, adversaire principal de la Monarchie de Juillet. D'une plume acérée, il dirige l'action polémique contre le régime, qui accable de procès le "National". C'est l'organe porte-parole de l'aile libérale bourgeoise du parti républicain. Il prône le suffrage universel, est redoutable par sa modération¹.

De son côté, "La République", avec son rédacteur en chef Flocon, est le journal de l'aile radicale, voire socialiste.

Tous deux, le National et la Réforme, ont nettement contribué à donner vigueur à l'idée républicaine.

¹ M. Agulhon.- *1848 ou l'apprentissage de la République*. p. 21.

ARMAND MARRAST

MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Les journées révolutionnaires des 22 ,23 et 24 1848 février entraînent, après l'abdication de Louis-Philippe, bientôt suivie de sa fuite en Angleterre, l'apparition de la République.

Au soir du 24, un gouvernement provisoire républicain se trouve constitué : Armand MARRAST en fait partie, ainsi que son homologue Flocon. Avec deux socialistes : Louis BLANC, historien théoricien, et l'ouvrier ALBERT, ils sont venus s'ajouter à la liste des sept premiers membres libéraux non socialistes, élaborée pour l'essentiel en fin de matinée dans les bureaux du "National". Il s'agissait du vieux vétéran DUPONT-DE-L'EURE, du célèbre astronome ARAGO, de LAMARTINE, et de personnalités d'envergure et de notoriété moindres, MARIE, CREMIEUX, GARNIER-PAGES, LEDRUN-ROLLIN ; tous acclamés dans l'après-midi par une Assemblée progressivement envahie par les émeutiers².

En fin de journée, d'un même élan, en l'Hôtel de Ville de PARIS, plein à craquer d'une foule chaleureuse et vigilante, le gouvernement provisoire proclame la République : elle est ratifiée dans l'odeur de la poudre par les acclamations de cent mille témoins qui couvrent la place DE GREVE.

Le gouvernement n'est pas homogène : ce manque d'unité révèle en fait, la division de l'opinion³.

Pourtant, dès les premiers jours, une œuvre considérable est accomplie :

- * adoption du suffrage universel (4 mars) ;
- * abolition de l'esclavage dans les colonies ;
- * abolition de la peine de mort en matière politique ;
- * libertés de presse et de réunions accordées ;
- * réduction de la journée de travail ;
- * création des Ateliers Nationaux (26 février) pour donner du travail à ceux qui n'en ont pas.

A. MARRAST participe à ces décisions.

² M. Agulhon.- op. cit., p. 31.

³ L. Girard.- *La IIe République*. p. 68.

ARMAND MARRAST**nommé MAIRE DE PARIS (10 mars 1848)**

A. MARRAST ne comptera pas parmi les membres du gouvernement-ministres mais il est nommé MAIRE DE PARIS le 10 mars, en remplacement de GARNIER-PAGES qui prend le Ministère des Finances⁴.

Vieux célibataire, bohème, sans foyer, il s'installe à l'HOTEL DE VILLE où un traiteur lui apporte son déjeuner sur place.

ARMAND MARRAST**élu à l'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (avril 1848)**

Le 23 avril, il est élu à l'Assemblée Nationale Constituante à PARIS, en cinquième position. La capitale, qui comptait 324 000 électeurs, avait droit à 34 représentants. LAMARTINE venait en tête, avec 259 800 voix. Entre le poète et A. MARRAST, se situaient : DUPONT-DE-L'EURE, ARAGO, GARNIER-PAGES. Le 28, à 10 heures du soir, c'est A. MARRAST qui, à la lueur des torches et au son des fanfares, proclame les résultats⁵.

Le 4 mai, l'Assemblée Nationale Constituante réunie à PARIS, proclame à nouveau la République. Elle est à majorité conservatrice. Sur 900 membres, les Républicains bourgeois du National sont 500 environ. Les grands vaincus du scrutin représentent les candidats de la Réforme, dont LEDRUN-ROLLIN et L. BLANC (radicaux et socialistes réduits au nombre de 30).

Dès lors, le gouvernement provisoire fait place à une COMMISSION EXÉCUTIVE de 5 membres, élus par l'ASSEMBLÉE : ARAGO, GARNIER-PAGES et MARIE, les trois

⁴ L. Girard.- op. cit., p. 107 et M. Agulhon, p. 32.

⁵ L. Girard.- op. cit., p. 115 et 127. A. Marrast a été élu quatre fois à l'Assemblée Constituante à Paris et en Haute-Garonne en particulier (Lamartine a été élu dans 10 départements).

républicains bourgeois les plus modérés, LAMARTINE et LEDRU-ROLLIN qui a bénéficié des instances pressantes du poète, soucieux de ménager les susceptibilités populaires. Bien entendu, le Ministère, désigné par ce pouvoir collectif, est encore plus favorable que précédemment aux hommes du National. Le Général CAVAIGNAC, appartenant à une famille connue pour son républicanisme, qui jouit de la confiance de ses collègues de l'armée d'Afrique, y fait son entrée comme ministre de la Guerre. Il a la confiance à la fois des modérés et des conservateurs.

A. MARRAST ne fait plus partie de la COMMISSION EXÉCUTIVE, mais conserve la MAIRIE de PARIS⁶.

LA POSITION-CLEF D'ARMAND MARRAST

Appartenant à la même tendance que les trois premiers élus de la COMMISSION EXÉCUTIVE, il va, de son siège de représentant, faire de plus en plus figure de chef de file et de principal manœuvrier des républicains centristes au sein de l'Assemblée. Avec ses amis, il adopte une attitude de nuance anti-socialiste et anti-ouvrière⁷.

Par ailleurs, en tant que MAIRE de PARIS, il est en relations constantes avec les maires des arrondissements et les officiers de la GARDE NATIONALE. Il peut ainsi "tâter" l'opinion et s'assurer de leur appui dans l'éventualité d'une "journée".

Cette "journée" aura lieu en effet le 15 mai, grande manifestation populaire de protestation contre le cours rétrograde que prend la politique. Que fait A. MARRAST ? Malgré les ordres de la COMMISSION EXÉCUTIVE, il n'agit que mollement. L'ASSEMBLÉE est envahie, les émeutiers y sèment le désordre. Finalement, LAMARTINE et LEDRU-ROLLIN qui ont pris, à cheval, la tête des Gardes Nationaux marchant sur l'Hôtel de Ville, y retrouvent A. MARRAST très calme... Il n'avait pas quitté son bureau⁸.

Dans les courants d'opinion anti-socialiste et anti-révolutionnaire, y compris chez les hommes du "National", le désir de réaction se renforce. L'EXTRÊME-GAUCHE est décapitée,

⁶ M. Agulhon.- op. cit., p. 61 et L. Girard, p. 127.

⁷ M. Agulhon.- op. cit., p. 61.

⁸ L. Girard.- op. cit., p. 129, 130 et 131.

ses chefs sont arrêtés : BARBES, BLANQUI, RASPAIL. Le front de l'ordre durcit ses positions.

ARMAND MARRAST HOSTILE AUX ATELIERS NATIONAUX

Le problème des ATELIERS NATIONAUX vient ensuite au premier plan. Créés pour faire face au chômage et à la misère populaire engendrés par la crise économique de 1847-1848, ils sont, dans l'esprit de la majorité des constituants, politiquement et socialement dangereux, financièrement catastrophiques (ils coûtent 150 000 frs par jour), donc condamnés. Il faut en finir avec eux. Tout se prépare en secret, officieusement, entre les ministres intéressés et les leaders de la majorité : d'A. MARRAST à FALLOUX, royaliste légitimiste. De nombreuses tractations ont lieu. Finalement, la COMMISSION EXÉCUTIVE prend le décret décisif du 21 juin ; pratiquement, c'est la dissolution des ATELIERS NATIONAUX⁹.

Une insurrection populaire (environ 100 000 hommes sont regroupés dans les Ateliers Nationaux à PARIS¹⁰), aux chefs inconnus, aux objectifs imprécis, se déclenche, et la partie orientale de la capitale se couvre à nouveau de barricades : ce sont les "journées de juin" (les 22, 23 et 24).

LE SOUTIEN D'ARMAND MARRAST AU GÉNÉRAL CAVAIGNAC

Le Général CAVAIGNAC est chargé d'écraser la révolte. A. MARRAST et son groupe l'appuient. Leur désir est de se défaire des "Pentarques", la COMMISSION EXÉCUTIVE est satisfaite : elle se retire. L'ASSEMBLÉE concentre tous les pouvoirs entre les mains de CAVAIGNAC et proclame l'état de siège¹¹.

Des combats sanglants ont lieu. De nombreux tués (plusieurs milliers d'insurgés,

⁹ M. Agulhon.- op. cit., p. 69.

¹⁰ L. Girard.- op. cit., p. 132.

¹¹ L. Girard.- op. cit., p. 132.

un millier parmi les forces de l'ordre), 15 000 hommes arrêtés, 4 000 "transportés" en ALGÉRIE. Le bilan sera lourd. Le 26, l'insurrection est terminée. Le 28, CAVAIGNAC remet sa "dictature" à l'Assemblée. Quelques jours après, il est officiellement consacré chef du pouvoir exécutif. En fait, il représente la République modérée chère à MARRAST, et constitue avec ses amis, un gouvernement de cette tendance. Il n'y aura pas de République Sociale¹².

L'ÉLECTION D'ARMAND MARRAST A LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE A MAJORITÉ CONSERVATRICE

Quant à A. MARRAST lui-même, il est élu à la Présidence de l'Assemblée et y reste jusqu'à son terme.

La grande affaire est alors la CONSTITUTION. A. MARRAST fait partie du Comité chargé de la préparer, et y constitue, avec ses amis, une majorité de 9 membres sur 18¹³.

LES AMBITIONS D'ARMAND MARRAST DÉÇUES

Quel mode d'élection sera choisi pour le Président de la République ? A. MARRAST, seul, peut-être non sans arrière-pensée, propose l'élection par l'Assemblée. Mais cet avis ne prévaut pas. Par 643 voix contre 158, l'Assemblée choisit l'élection par le peuple. De toute façon, A. MARRAST ne pourra pas être candidat : un peu usé par ses intrigues, trop "parvenu", peu travailleur, on lui préfère CAVAIGNAC¹⁴.

La constitution votée le 4 novembre est proclamée le 19.

¹² L. Girard.- op. cit., p. 149.

¹³ L. Girard.- op. cit., p. 154.

¹⁴ L. Girard.- op. cit., p. 157, 162.

Le 19 décembre, LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE remporte une victoire écrasante, une "surprise" ! La classe politique, dont principalement les amis de MARRAST sont battus¹⁵.

Le 20 décembre, A. MARRAST préside la séance de l'Assemblée et appelle au serment "le citoyen LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE". Avec les siens, avec CAVAIGNAC, il va devenir un adversaire déterminé du PRINCE-PRÉSIDENT¹⁶.

Le 29, l'Assemblée vote sa future séparation. Aux élections du 13 mai 1849 à l'Assemblée Législative, A. MARRAST est battu, tout comme LAMARTINE, MARIE et GARNIER-PAGES. C'est l'écroulement des Républicains modérés. Ils n'obtiennent que 70-75 sièges, le parti de l'ordre 500 environ, les Montagnards de LEDRU-ROLLIN, 200¹⁷. Une condamnation cinglante a été infligée à MARRAST et aux hommes du NATIONAL.

A. MARRAST meurt en 1852.

SOURCES

- *1848 ou l'apprentissage de la République* par Maurice AGULHON. Seuil.
- *La IIe République* par Louis GIRARD. Calmann-Lévy.
- *La IIe République* par Philippe VIGIER. Que Sais-je ?

¹⁵ M. Agulhon.- op. cit., p. 85.

¹⁶ M. Agulhon.- op. cit., p. 88.

¹⁷ L. Girard.- op. cit., p. 193 et Ph. Vigier.- *La IIe République*. p. 62.